



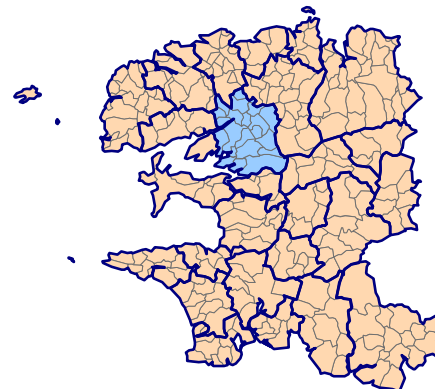
Fiche d'expérience intercommunale

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : L'ACCUEIL D'ENTREPRISES
Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas / Politique du Conseil général**LE CADRE REGLEMENTAIRE :**

- **Rappel du contenu de la compétence économique, compétence OBLIGATOIRE des Communautés :**
 - Pour les Communautés de communes éligibles à la « dotation globale de fonctionnement bonifiée » : Aménagement, entretien et gestion des ZA d'intérêt communautaire et actions de développement économique d'intérêt communautaire.
 - Pour les Communautés d'agglomération : Création, aménagement, entretien et gestion des ZA d'intérêt communautaire et actions de développement économique d'intérêt communautaire.
 - Pour les Communautés urbaines : Création, aménagement, entretien et gestion des ZA et actions de développement.
- Au niveau national, la compétence économique est encore souvent peu structurée pour les Communautés de communes, relevant plus de la gestion de zones d'activités que d'une véritable stratégie pour le territoire.

LE CONTEXTE LOCAL :

- **Une compétence ancienne déjà présente au sein des SIVOM**
- **Une compétence qui se décline en 9 points :**
 - Réalisation d'études générales ou particulières ;
 - Recherche de projets d'implantation ou de développement d'entreprises, d'activités économiques ou de filières ;
 - Accueil et assistance aux porteurs de projets ;
 - Observation et veille économiques ;
 - Promotion et animation économiques du territoire ;
 - Constitution de réserves foncières pour un développement cohérent du territoire ;
 - Acquisition, aménagement, gestion et commercialisation des terrains pour la création de zones industrielles, artisanales, tertiaires ou commerciales d'intérêt communautaire ;
 - Construction en vue de la location ou de la vente de bâtiments destinés à des entreprises industrielles, artisanales, tertiaires ou commerciales ;
 - Acquisition en vue de leur gestion, réhabilitation ou requalification des propriétés bâties à vocation industrielle, artisanale, tertiaire ou commerciale d'intérêt communautaire.

Communauté de communes
du Pays de Landerneau- Daoulas43 159 habitants – 22 communes – 370 km²**LES OBJECTIFS**

- Faire de l'économie une véritable stratégie territoriale qui permette un développement équilibré et durable du territoire par la mise en place d'un environnement favorable,
- Etre l'interlocuteur privilégié des entreprises,
- Développer des pôles de compétences.

L'ACCUEIL D'ENTREPRISES NECESSITE UNE OFFRE COMPLETE ET GLOBALE

- **Dépasser la dimension « aménagement de zones d'activités » en créant les outils nécessaires au développement des entreprises sur le territoire : haut débit, crèche inter-entreprises, services...**
- **Réaliser et gérer des équipements favorisant l'activité économique et le développement territorial, par la création d'espaces ou d'outils adaptés à l'évolution des entreprises :**
 - Aménagement et spécialisation des zones : zones à vocation tertiaire, industrielle, artisanale, commerciale...
 - Mise en place de solutions d'hébergement diversifiées :
 - Ateliers relais,
 - Espaces bureaux en hôtels d'entreprises,
 - Pépinière d'entreprises...
- **Accompagner les porteurs de projet :**
 - Accueillir et orienter les porteurs de projets,
 - Etre à l'écoute des besoins des entreprises présentes sur le territoire et trouver des réponses locales à leur développement.

Pépinière et hôtel d'entreprises

L'accueil et l'hébergement d'entreprises doivent s'inscrire dans un schéma global de développement économique à l'échelle du territoire communautaire voire du Pays de Brest.

La pépinière d'entreprises s'adresse spécifiquement aux porteurs de projets et leur permet de vivre une phase de test réel sans engager de frais d'hébergement trop importants. A l'issue de cette phase, le porteur est alors en capacité de choisir de stopper son projet ou de le concrétiser à l'instar de Celtic Global Services, aujourd'hui installé à Saint Thonan dans un bâtiment de plus de 3500 m². Le passage en pépinière constitue alors un véritable tremplin pour l'entreprise.

L'hôtel d'entreprises est une formule de plus en plus recherchée par les entreprises qui sortent de pépinière. Ce type d'hébergement séduit aussi bien les indépendants, qui veulent exercer en dehors de leur domicile et rompre ainsi avec l'isolement (une des principales causes d'échec des entreprises en création), que les petites entreprises (moins de 10 salariés) à la recherche de locaux adaptés à leur activité.

TEMOIGNAGE

Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas

Le développement économique c'est le cœur de métier de notre Communauté de communes.

Nous mettons tout en œuvre pour accroître l'attractivité de notre territoire et accueillir les entreprises en leur offrant les conditions favorables à leur développement.

Il y a une grande tradition d'interventionnisme économique sur notre territoire bien antérieure à la création de la Communauté.

La TPU a rendu encore plus étroit le lien entre l'entreprise et le territoire, les moyens déployés par la Communauté pour offrir un environnement favorable aux entreprises dépendent de la dynamique économique. Ainsi, la Communauté a créé ce cercle vertueux où les 1^{ers} investissements économiques financent les nouvelles initiatives économiques.

L'économie est la locomotive qui tire toutes les actions de la Communauté. Elle est le soubassement du développement local et permet d'avoir des politiques volontaristes dans des domaines variés : environnement, nautisme, fonds de concours...ou plus particulièrement concernant la politique de l'habitat (avec un PLH qui entrera en service en 2008) dictée en partie par la nécessité de répondre à la demande résidentielle croissante induite par l'augmentation de salariés inhérents au développement économique.

La Communauté a fait taire les concurrences entre communes pour l'accueil d'entreprises ; elle s'est imposée comme étant l'interlocuteur du monde économique dans son bassin de vie.

Elle porte un véritable projet de territoire qui va au-delà de la construction d'immobilier d'entreprise ou d'aménagement de zones en prenant une part active dans l'organisation des filières par exemple (agroalimentaire, agro industrie, bois et algues) à un niveau plus large que le Pays de Landerneau-Daoulas ou encore par le projet de crèche d'entreprises prévu pour 2008 qui apparaît comme indispensable pour concilier vie sociale et vie professionnelle et pour lever un des freins à l'emploi que constitue la carence de structures dans ce domaine.

René Tréguer, Président

Réalisations et projets

La CCPLD gère un parc immobilier important et diversifié :

- 1 pépinière accueillant 6 créateurs,
- 7 hôtels d'entreprises regroupant une quarantaine d'entreprises,
- Une dizaine de bâtiments spécifiques (ateliers, bâtiment industriel...),
- 1 maison de services publics.

Au niveau économique, elle dispose également d'une quinzaine de zones d'activités dont 2 spécialisées dans le tertiaire.

la création de 2 nouveaux hôtels d'entreprises qui permettraient d'accueillir une quinzaine d'entreprises supplémentaires est en projet.

Au total ce sont plus de 70 entreprises qui sont hébergées par la communauté qui connaît un taux d'occupation proche de 100% de ses structures.

Le développement économique à la CCPLD c'est :

- Une compétence transversale,
- Un service resserré,
- Une grande réactivité,
- Un budget investissement annuel de 3M €,
- Des loyers annuels de 750 000€ pour un taux exceptionnel de recouvrement proche de 100%.

Soutien du Conseil général dans l'accueil d'entreprises

La CCLPD a bénéficié depuis 2001, de 373 292 € de subventions du Conseil général pour sa politique économique : 64 865 € pour les ateliers relais, 133 190 € pour la pépinière, 151 877 € pour les hôtels d'entreprises et 23 360 € pour la zone des landes.

Afin notamment de favoriser un développement durable des territoires, le Conseil général contribue au financement des équipements sur le Finistère permettant d'accueillir les entreprises qu'il s'agisse :

- D'ateliers relais (140 474 € engagés depuis 2003)
- De pépinières d'entreprises (415 773 € engagés depuis 2003)
- D'une aide à la commercialisation des terrains (1 296 375 € engagés depuis 2003)
- De l'aménagement de zones d'activités (907 062 € engagés depuis 2003)

CONTACTS MAITRE D'OUVRAGE

M. MADEC, Directeur Général des Services

M. JAUEN Directeur des Services Techniques

Mme CEVAER, Service économique

59 rue de Brest
Maison des services publics
BP 849

29208 LANDERNEAU Cedex

02 98 21 37 67

courriel : conomie.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

internet : www.pays-landerneau-daoulas.fr